

Montréal, le 14 février 2014

Par dépôt électronique (SDE)

M^e Jean-Olivier Tremblay
AFFAIRES JURIDIQUES
HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'autorisation du projet lecture à distance (LAD)
Phases 2 et 3
Dossier de la Régie : R-3863-2013**

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, la liste des engagements pris par le Distributeur lors de la séance de travail tenue le 14 février 2014 dans le dossier mentionné en titre.

Le Distributeur s'est engagé à fournir les informations suivantes :

- Du nombre de plaintes portant sur les interférences entre le réseau IMA et des appareils électroniques domestiques, combien ont fait l'objet d'un règlement entre Hydro-Québec et le propriétaire;
- Nombre de branchements / débranchements à distance effectués à ce jour;
- Précisions sur la nature, le fonctionnement, l'installation et la relève d'un compteur non communicant (CNC);
- Précisions sur l'impact financier et les gains d'efficacité des 180 départs à la retraite prévus au dossier R-3770-2011 par rapport à ceux prévus au présent dossier;
- Installation des CNG – Outils destinés aux abonnés – Possibilité d'ajouter :
 - numéro de téléphone / lien web pour déposer une plainte envers CapGemini;
 - numéro de téléphone / lien web pour se prévaloir d'avance de l'option de retrait.

Tel que prévu à la décision D-2014-004, les réponses à ces engagements doivent être déposées d'ici **12h, le 21 février 2014**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as